



LES PARCOURS DU CŒUR connectés

*Un Cœur qui va,
la Vie qui bat !*

parcoursducoeurconnectes.fr

CHARTRE DU MARCHEUR, COUREUR ET DU CYCLISTE CONNECTÉ

L'objectif de cette chartre du marcheur, coureur et du cycliste connecté est d'encadrer le déroulement des Parcours du Cœur connectés, du 1^{er} au **31 mai 2023**.

Chaque participant aux des Parcours du Cœur connectés s'engage à :

- ✓ Pratiquer la marche, courir ou faire du vélo en extérieur ou en intérieur (sur un tapis de course ou un vélo d'appartement).
- ✓ Respecter le code de la route.
- ✓ Respecter les règles spécifiques en vigueur sur votre territoire.

*Mobilisons-nous et relevons ensemble
ce défi pour faire battre nos cœurs !*